

Conférence RéCiF : Benjamin Coriat, économiste atterré.

RéCiF, pour Résistance citoyenne à la finance, est un collectif qui œuvre à diffuser et soutenir une critique active de l'économie financiarisée. Mieux comprendre les mécanismes de la finance et discuter ensemble des règles à lui imposer... c'est le but de RéCif.

*
* *

Il y a un an, Frédéric Lordon notait :

« Bien sûr, on peut vouloir déférer aux marchés et tenter de cadenciser le déficit budgétaire – à **l'image des cinglés qui proposent de constitutionnaliser une règle d'équilibre budgétaire** sans même se rendre compte qu'ils auraient l'air malin en ce moment. Il faut simplement savoir que tenter de réduire ou de maintenir le déficit en phase de récession demande des hausses d'impôts et des baisses de dépenses si violentes qu'elles **aggravent immanquablement la situation** qui leur a donné naissance... »

En mars dernier, les Économistes atterrés expliquaient...

« Face à la crise de l'euro et de la dette publique, les gouvernements, la Banque centrale européenne (BCE) et la Commission ont décidé de **réformer dans l'urgence le traité de Lisbonne** et de renforcer le “pacte de stabilité”. Dans le Manifeste d'économistes atterrés, nous dénonçons ces plans de “sauvetage” des pays endettés, en réalité des plans d'austérité imposés en Grèce, en Irlande et ailleurs, avec la participation de la Banque centrale européenne (BCE) et sous la surveillance du FMI dans le but affiché de rassurer les marchés financiers. **Ces politiques enfoncent l'Europe dans le chômage et les dettes.** »

... et rappelaient : « comme le soulignait John Monks, le président de la Confédération européenne des syndicats, dans une lettre adressée à la Commission en janvier 2011, **ces conditions, ajoutées aux brutaux plans d'austérité et de privatisations, ressemblent “aux clauses de réparation (punition) du traité de Versailles”** et “réduisent les pays membres à un statut quasi colonial”. Accusation légitime mais lourde de signification quand on se souvient que ce traité humiliant, imposé en 1919 à l'Allemagne et dénoncé alors par Keynes, a débouché sur la prise du pouvoir par les nazis quelques années plus tard... »

L'actualité, dans une dépêche Reuters du 13 avril 2011, annonce :

« Le projet de loi constitutionnelle relatif à l'équilibre des finances publiques françaises, dite “règle d'or” budgétaire, a été adopté mercredi par les commissions concernées de l'Assemblée nationale. Les députés examineront en séance publique le 3 mai ce **texte qui vise à inscrire dans la Constitution la maîtrise des dépenses publiques** [...] Comme tout projet de loi modifiant la Constitution, il doit être adopté dans les mêmes termes par l'Assemblée et le Sénat puis, pour son adoption définitive, **soumis à référendum ou au vote du Parlement réuni en Congrès à Versailles.** »

Samedi 14 mai, Benjamin Coriat sera au Moulin à Café pour nous parler de [ce qui se trame actuellement dans l'Union européenne](#) et revenir sur les conséquences de la crise économique en Europe, notamment dans les deux cas exemplaires que sont [l'Islande](#) et [l'Irlande](#).

Benjamin Coriat est professeur d'économie à l'université Paris 13 et co-président de l'Association des économistes atterrés.

Au samedi 14 !